CGT – FO – FSU – Solidaires de Loir et Cher

DETERMINES A DEFENDRE LES INTERETS DES SALARIES!

Massive, dynamique, combattive, revendicative, la manifestation nationale unitaire du 14 juin à Paris et en province est une grande réussite. Elle illustre la détermination sans faille des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des jeunes et des retraité-e-s à gagner le retrait du projet de loi Travail et à obtenir de nouveaux droits.

Les organisations dénoncent une nouvelle fois les violences qui ont émaillé les abords de la manifestation. Leur service d'ordre a joué son rôle en assurant le bon déroulement du cortège syndical.

Les organisations demandent au gouvernement de garantir les bonnes conditions d'exercice du droit de manifester. Il est de sa responsabilité d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

Le Premier ministre assimile les manifestants à ceux qu'il qualifie de casseurs et rejette sa propre responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore.

Il veut interdire les manifestations ! Comme si en muselant la contestation, il réglait le problème !

C'est inadmissible !

Le gouvernement refuse d'entendre ! Il cherche à détourner l'opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi. Les organisations quant à elles restent centrées sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail. Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salariés.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l'expression de millions de salarié-e-s, de privé-e-s d'emplois, de jeunes et de retraité-e-s ?

Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieu de travail... le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l'opinion publique.

Les organisations appellent à poursuivre les actions revendicatives sous les formes décidées localement et à participer massivement aux journées de mobilisation nationales les 23 et 28 Juin prochains :

- **Le JEUDI 23 JUIN, pendant l'examen au Sénat, les organisations syndicales CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES de Loir et Cher appellent à la grève et à manifester devant les permanences des sénateurs :**

  A 17h30 place Mairie de la Chaussée St Victor

  A 17H30 devant la Mairie de Romorantin

- le 28 juin prochain, date prévue du vote du Sénat, pour remettre le vote des salariés consultés par les organisations syndicales auprès de la préfecture et en organisant des grèves et des manifestations.

Blois, le 17 juin 2016